

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
M A I R I E D E N E U I L L Y - P L A I S A N C E
L I B E R T É - É G A L I T É - F R A T E R N I T É

Neuilly-Plaisance, le 14 octobre 2024

CHRISTIAN DEMUYNCK

MAIRE DE NEUILLY-PLAISANCE
VICE-PRÉSIDENT GRAND PARIS - GRAND EST
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN
ANCIEN DÉPUTÉ ET SÉNATEUR

REFERENCES :
CP/HM/10875

Madame, Monsieur,

Je vous demande, une nouvelle fois votre soutien afin de défendre notre cadre de vie.

En effet, Ile-de-France Mobilités souhaite réaménager l'ancienne RN 34 de Chelles à Val-de-Fontenay avec plusieurs objectifs :

- le premier est de créer une voie réservée uniquement aux bus pour encourager la population à prendre les transports en commun en vue de l'arrivée du métro 15 à Val de Fontenay d'ici 2030 (RER A et E déjà présents).
- le second de réaliser une voie cyclable.

Pour les autres véhicules, voitures, camions notamment, 2 voies en allant vers Fontenay et une seule voie direction Chelles (contre 2 aujourd'hui). Beau projet sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois. Or nous avons appris récemment que cet aménagement s'arrêterait au Perreux-sur-Marne.

Cela ayant pour incidence d'obliger les véhicules et les bus à se retrouver sur la même voie (passage de 3 à 1 voie) créant un goulot d'étranglement ayant pour conséquence des embouteillages monstres sur notre ville et de ce fait, un ralentissement des transports en commun.

Les automobilistes utiliseraient alors des rues adjacentes à Neuilly-Plaisance pour contourner cette difficulté et traverser ainsi la ville avec une incidence très forte sur la circulation en passant par l'église, le centre-ville et le plateau d'Avron.

Je vous demande donc de faire connaître votre avis dans l'enquête publique qui se déroulera du 14 octobre au 13 novembre prochain afin de revoir cet aménagement sur toute la longueur du trajet. Au regard du coût engagé, 237 millions d'euros, il n'est pas pensable que ce projet louable aboutisse à une dégradation de notre qualité de vie.

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
M A I R I E D E N E U I L L Y - P L A I S A N C E
L I B E R T É - É G A L I T É - F R A T E R N I T É

Vous pouvez y participer en vous rendant sur le site internet
: <https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/projets/bus-bordsdemarne/actualites/enquete-publique-du-14-octobre-au-13-novembre-2024>.

CHRISTIAN DEMUYNCK

MAIRE DE NEUILLY-PLAISANCE
VICE-PRÉSIDENT GRAND PARIS - GRAND EST
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN
ANCIEN DÉPUTÉ ET SÉNATEUR

Des permanences auront également lieu en Mairie le samedi 19 octobre de 9h à 12h et le vendredi 8 novembre de 14h à 17h et à la gare RER sur le parvis le mardi 29 octobre de 15h à 18h.

Vous pouvez également appeler le service de l'urbanisme pour plus d'informations au 01 43 01 68 94.

Restant à votre écoute,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération la meilleure.

*fr. bueghen van!
bedankt,*



Christian DEMUYNCK

Maire

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :
contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)*